

MUNICIPALITE DE BOLTON-OUEST  
**AVIS PUBLIC**  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
NO. 2017-03-0001

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 10 juillet 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest. Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

**Dérogation mineure no. 2017-03-0001:**

La demande de dérogation mineure concerne la réduction des marges de recul. La marge latérale nord serait réduite à 12 mètres et la marge avant serait réduite à 17.5 mètres. Les normes actuelles prévoient des marges latérales de 15 mètres et une marge avant de 25 mètres, tel que stipulé à l'annexe C du règlement de zonage #264-2008.

**Identification du site:**

Lot: #5 193 105, situé sur le chemin Paramount  
Zone municipale : RF-2 et PRES-1

Donné à Bolton-Ouest, ce 21<sup>ème</sup> jour du mois de juin 2017

Me Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier